

Détruire une forêt pour construire un bâtiment industriel ?!

Pauline Godat (Verts)

Lors de rassemblée communale du Noirmont du 22 mars dernier, la modification de l'aménagement local et la vente d'une parcelle de forêt à l'entreprise Detech étaient soumises au vote et ont été acceptées par les citoyen-nes présent-es. Dès le lendemain, les travaux d'abattage des arbres de ladite parcelle commençaient, ne laissant aucune possibilité à la population de réagir à cette décision. Et ceci alors qu'une zone industrielle dans laquelle il y a encore de la place se trouve à quelques encablures de là. Cette petite forêt, en prolongement de la route bordée d'arbres qui monte vers les quartiers est du village, représentait à coup sûr un corridor écologique intéressant.

L'abattage de cette forêt sera certes compensé par la plantation d'arbres sur une autre parcelle de zone agricole, mais ceci se fera au détriment de surfaces disponibles pour l'agriculture.

De plus, la commission de l'environnement de la commune a préavisé positivement les mesures de compensation proposées, mais n'a pas soutenu la vente de cette parcelle et l'abattage de cette forêt.

Dans le contexte actuel de perte de la biodiversité et de terres agricoles ainsi que de réchauffement climatique, je me permets donc de poser au Gouvernement les questions suivantes :

- **Pourquoi le canton a-t-il accepté le déclassement de cette parcelle de zone agricole en zone industrielle pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment industriel ?**
- **Après l'examen du projet de plan d'aménagement local par les différents services cantonaux concernés, le Canton suit-il révolution de ces plans jusqu'à leur concrétisation dans les communes ?**

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Intervention déposée officiellement le 28 avril 2021

Documents annexés

- QE3381.pdf



Parlement jurassien
Groupe Vert·es et CS-POP

Question écrite n° 3381

Détruire une forêt pour construire un bâtiment industriel ?!

Lors de l'assemblée communale du Noirmont du 22 mars dernier, la modification de l'aménagement local et la vente d'une parcelle de forêt à l'entreprise Detech étaient soumises au vote et ont été acceptées par les citoyen·nes présent·es. Dès le lendemain, les travaux d'abattage des arbres de ladite parcelle commençaient, ne laissant aucune possibilité à la population de réagir à cette décision. Et ceci alors qu'une zone industrielle dans laquelle il y a encore de la place se trouve à quelques encablures de là. Cette petite forêt, en prolongement de la route bordée d'arbres qui monte vers les quartiers est du village, représentait à coup sûr un corridor écologique intéressant.

L'abattage de cette forêt sera certes compensé par la plantation d'arbres sur une autre parcelle de zone agricole, mais ceci se fera au détriment de surfaces disponibles pour l'agriculture.

De plus, la commission de l'environnement de la commune a préavisé positivement les mesures de compensation proposées, mais n'a pas soutenu la vente de cette parcelle et l'abattage de cette forêt.

Dans le contexte actuel de perte de la biodiversité et de terres agricoles ainsi que de réchauffement climatique, je me permets donc de poser au Gouvernement les questions suivantes :

- Pourquoi le canton a-t-il accepté le déclassement de cette parcelle de zone agricole en zone industrielle pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment industriel ?
- Après l'examen du projet de plan d'aménagement local par les différents services cantonaux concernés, le Canton suit-il l'évolution de ces plans jusqu'à leur concrétisation dans les communes ?

Delémont, le 28 avril 2021

Groupe Vert·es et CS-POP
Pauline Godat

Cosignataires en annexe



Christelle Baconat



Philippe Bassin



Raphaël Breuleux



Ivan Godat



Baptiste Laville



Rémy Meury



Céline Robert-Charrue Linder



Magali Rohner



Christophe Schaffter



Tania Schindelholz



Hanno Schmid



Roberto Segalla



Audrey Voutat